**Formulaire de candidature 2022**

**Rappel des étapes pour la constitution du dossier**

La procédure de candidature à une Bourse du Gouvernent Français se fait en deux étapes :

1. Remplir le formulaire et lire attentivement le règlement
2. Envoyer les documents mentionnés ci-dessous à [vienne@campusfrance.org](mailto:vienne@campusfrance.org) avec pour objet **"SSHN\_Nom"** pour les courts séjours de recherche ou **"DOCT\_Nom"** pour le niveau doctoral et en respectant la nomenclature indiquée entre parenthèses pour chaque document et les délais indiqués.

Tout dossier incomplet et transmis après la date butoir sera considéré comme non-éligible.

**→ CV (CV\_nom) en français ou anglais** : **2 pages maximum** + à titre facultatif, lister les publications (1 page maximum) en français ou en anglais

**→ Description de votre projet de recherche (Description\_nom) en français ou en anglais** : **2 pages maximum**, y compris :

* Le plan de votre projet de recherche
* Vos motivations pour ce séjour de recherche et les réalisations attendues
* Préciser si votre travail de recherche s’intègre dans le cadre d'une collaboration antérieure entre les deux institutions de recherche ? Si oui lesquelles ?
* Préciser les principaux objectifs de votre séjour de recherche
* Comment envisagez-vous de poursuivre votre collaboration après le séjour scientifique ?

Pour les courts séjours de recherche (SSHN) :

**→ Lettre d'invitation (Invitation\_nom) :** Lettre d'invitation de votre institut de recherche français en français ou en anglais avec les dates de séjour et le logo de l'université ou institut de recherche d’accueil.

**→ Lettre de référence (Reference\_nom) :** Lettre de référence de l’université ou institut de recherche autrichien d’origine en français ou en anglais.

Pour le niveau doctorat :

**→ Attestation d’inscription (Attestation\_nom) :** Attestation d’inscription en doctorat dans une structure universitaire ou de recherche française.

**OU → Convention de cotutelle (Convention\_nom) :** Convention de cotutelle entre la structure universitaire ou de recherche française et la structure universitaire ou de recherche autrichienne.

**OU → Convention de codirection (Convention\_nom) :** Convention de codirection entre la structure universitaire ou de recherche française et la structure universitaire ou de recherche autrichienne.

**→ Une attestation co-signée des deux directeurs de recherche** précisant les dates du séjour en France, dans le cas où la convention de cotutelle ou de codirection ne précise pas les mêmes dates de mobilité que celles demandées dans la demande de bourse.

Date limite de candidature : **1 mai 2022 (23h59)**

Bonne chance !

**Informations personnelles**

*Obligatoire*

**Traitement des données à caractère personnel \*.**

J'accepte que l'Ambassade de France en Autriche traite mes informations personnelles pour un usage interne uniquement (cocher la case)

Type de mobilité envisagée :

court séjour de recherche

mobilité doctorale : doctorat

Mobilité doc

Mobilité doc

cotutelle

Mobilité doc

codirection

Mobilité doc

Nom \*

Prénom \*

Date de naissance \*

Sexe \*

Nationalité(s) \*

Téléphone \*

E-mail \*

Domaine de recherche \*

**Votre projet de recherche**

Institution autrichienne d’origine \*

Institution d’accueil française \*

Avez-vous déjà obtenu une bourse du gouvernement français ? \* Oui / Non

Ce projet fait-il partie du programme de financement PHC Amadeus/WTZ Amadée ? \*

Oui / Non

Bénéficiez-vous, pour ce projet, de subventions de structures autrichiennes, françaises ou européennes (ville, université, entreprises, FWF, FFG) ? \* Oui / Non

Si oui, précisez lesquelles ?

**Séjour en France \***

(Le séjour doit être effectué en 2022 et peut durer de 1 à 6 mois.)

Début du séjour : JJ.MM.2022

Fin du séjour : JJ.MM.2022

*Je certifie de l’exactitude de ces informations (cocher la case)*

Pour les cotutelles et les codirections, merci de joindre la convention de cotutelle ou de codirection qui précise les périodes de mobilité (jusqu’en 2024 maximum).